
DEUXIEME PARTIE. LE DÉROULEMENT

I.- Mercredi 18 Juin, après midi

Accueil et enregistrement des congressistes au secrétariat du colloque

Projection du film "*L'eau au Proche Orient*"

Débat animé par Jean A. VERGNES, Consultant UNESCO et MAE, ESF

II.- Jeudi 19 Juin, matin. Première partie

* SEANCE D'OUVERTURE ¹

Francis JOSE-MARIA, Directeur du SIDECM ²

Discours de présentation du colloque

Jacques SENEQUIER, Maire de Cogolin, Président du SIDECM

Discours de bienvenue

Marie Pascale ZUGAJ BENTEIO, Conseillère Environnement du Recteur

Message de Bernard SAINT GIRON, Recteur de l'Académie de Nice

Daniel ZIMMER, Directeur du Conseil Mondial de l'Eau,

Lecture du Message du Docteur Mahmoud ABU-ZEID

Président du World Water Council

Ministre des Ressources en Eau et de l'Irrigation de l'Egypte

EL GHALEM, Conseiller au Ministère des ressources en eau de l'Algérie

Lecture du discours de Abdelmadjid ATTAR ³

Ministre des Ressources en Eau d'Algérie

Aziza BENNANI, Présidente du Conseil Exécutif de l'UNESCO

Discours d'ouverture

¹ Cf. Annexe III

² Syndicat Intercommunal de Distribution de l'Eau de la Corniche des Maures

³ Retenu en Algérie suite au catastrophique tremblement de Terre.

III.- Jeudi 19 Juin, matin. Deuxième partie

* SESSION "EAU, ETHIQUE, PEDAGOGIE"

Président de séance : Bruno MATTEI, Professeur de Philosophie à l'IUFM de Lille

Intervenants

Bruno MATTEI : Professeur de Philosophie

"Ethique, Education, Pédagogie"

René JAM, Inspecteur Honoraire d'Education

"Les dix postulats qui fondent le projet l'eau partagée"

Houria TAZI SADEQ, Professeur à l'Université de Casablanca, Présidente d'ALMAE

"Du droit de l'eau au droit à l'eau : quelle éducation ?"

Synthèse des débats

En permettant la compréhension des relations de l'eau avec les autres éléments de l'environnement, l'éducation vise à la transformation des comportements des individus et des groupes humains dans leurs relations avec l'eau et avec les autres. S'agissant de conduites humaines, nous entrons de plein pied dans le domaine des représentations mentales, des valeurs, de l'éthique. Aujourd'hui, nous assistons à une invocation inflationniste du terme éthique, qui est inversement proportionnelle aux conduites qui règnent dans la société. Cela est symptomatique d'une époque qui perd ses repères et ses valeurs. Si l'on définit l'éthique comme la quête des valeurs universelles (ou universalisables) susceptibles de définir la dimension humaine de l'homme, alors force est de constater que nous en sommes encore à la préhistoire de l'humanité : des milliards d'êtres humains n'ont toujours pas accès à l'eau potable, ce qui montre que le progrès technique n'est pas forcément synonyme de progrès humain. Le vingtième siècle en particulier nous en a davantage appris sur l'inhumanité que sur notre humanité.

Au-delà des problèmes d'éducation relative à l'eau, l'éducation sous toutes ses formes, de l'information à la formation en passant par l'éducation de base⁴ ou la sensibilisation, c'est l'éveil à une conscience de soi en tant qu'humain. Il convient de reprendre l'éducation à la racine, en l'adossant à l'idée d'une éthique. La redéfinir dans ses objectifs, ses méthodes, ses contenus.

Mais *"le problème de l'éducation, c'est l'éducateur"*. Pour transformer les autres, il faut transformer ses propres représentations mentales, il faut avoir une éthique en soi pour pouvoir la communiquer. Ce qui manque aux hommes ce ne sont pas des savoirs, la capacité d'augmenter ou d'accumuler des compétences mais de ressentir et comprendre que l'on fait partie d'une humanité commune. Il convient que l'éducation s'attache à faire de l'éthique une expérience de vie et de pensée. La pédagogie mise au service de cette éducation doit être capable de mettre en œuvre ce "ressentir humain" et les "savoirs humanisants" qui l'accompagnent.

Cette pédagogie exige le partage des savoirs, ce qui suppose une reconnaissance d'autres savoirs que les savoirs institués, ou savoirs académiques.

⁴ L'éducation de base comprend toute une gamme d'activités éducatives, dans des cadres différents et visant à répondre à certains besoins éducatifs fondamentaux tels qu'ils ont été définis dans la Déclaration mondiale sur l'Education Pour Tous (EPT, Jomtien, Thaïlande, 1990). Ce secteur couvre l'éducation formelle (enseignement primaire, ...) ainsi qu'une large variété d'activités éducatives non formelles et informelles, privées ou publiques, destinées à satisfaire les besoins d'apprentissages fondamentaux spécifiques des différents groupes d'âges (alphabétisation, ...). (Bilan EPT, UNESCO, 2001). Globalement il s'agit d'acquisition de compétences facilitant l'insertion dans la société, compétences liées aux moyens d'existences, à la santé, à l'environnement, à la cohabitation.

Cela passe aussi par la compétence des communautés éducatives. Cela nécessite des formations adaptées, où il sera question d'apprendre à travailler avec les autres.

L'école, l'université, les médias et le monde associatif, la famille et les collectivités, tous acteurs du processus éducatif, doivent travailler en partenariat, sans frilosité, sur ce problème de l'éducation à une éthique de l'eau ; mieux, de l'environnement.

Des acteurs qui doivent savoir aussi écouter. *"On ne peut pas encourager un comportement bienveillant envers les autres et envers l'environnement à travers des cours et des conférences. L'enseignement doit être participatif (O.J. SIKES du FNUAP)⁵"*

Aujourd'hui, les droits internes et le droit international de l'eau ne permettent pas d'assurer un véritable droit à l'eau des populations. Education et éthique sont nécessaires pour changer de paradigme : gouvernance, participation, équilibre entre gestion traditionnelle et progrès technologique, prise en compte des cultures, approche par bassin versant, coopération, droit au développement, droit à l'environnement, droit à la paix, droit à la dignité, ...

Propositions d'actions concrètes

- Créer des groupes de travail "Ethique, Education, Pédagogie", *pluridisciplinaires, pluri-institutionnels et associatifs*. Un groupe de travail peut avoir pour mission :
 - Réfléchir sur les comportements individuels ou collectifs, sur la transformation des modes de vie et de penser, sur les stratégies nécessaires pour faciliter l'adoption d'une éthique de l'eau. Cette éthique, par les valeurs (coopération, protection, partage, solidarité, ...) qu'elle véhicule, doit accompagner toute réflexion sur l'extrême fragilité de l'environnement et la responsabilité individuelle/collective de son évolution.
 - Rappeler que les transformations sociales et politiques doivent être précédées et issues des transformations des personnes et des relations entre les personnes.
 - Permettre l'identification, la formation⁶ des éducateurs affectés à cette politique (qui fait aujourd'hui cruellement défaut), le développement de l'auto-formation, la mise en commun des compétences et des ressources mais aussi l'échange d'information, la comparaison des projets et la diffusion des outils nécessaires pour :
 - Valoriser les actions, initiatives et projets existants dans le domaine de l'éducation relative à l'eau ou à l'environnement.
 - Approfondir l'idée d'une éthique de l'action éducative et les liens existant entre éthique et pédagogie.
 - Evaluer les compétences nécessaires aux actions éducatives à la mise en œuvre d'une politique visant l'émergence nationale d'une éthique de l'eau, éthique incarnant les valeurs de coopération, de partage, de respect, de solidarité,...
 - Faire une étude sémantique du vocabulaire caractéristique de l'éducation environnementale et proposer des définitions à l'intention des acteurs de l'eau.
 - Diffuser les processus facilitant une révolution des consciences régulièrement rappelés dans les discours ... Mais les mots ne suffisent pas !

⁵ Des écoles pour citoyens écologiques" de Cynthia Guttman, journaliste au Courrier de l'Unesco.

⁶ "Il s'agit d'apprendre à poser une problématique, à se donner un certain nombre d'hypothèses afin de créer des situations d'apprentissage propres à stimuler l'appropriation de concepts, de méthodes, de comportements, de modes de représentations diversifiés du réel". Maryse Clary, IUFM d'Aix-Marseille.

IV.- Jeudi 19 juin, après-midi

* SESSION "EAU, SOCIOLOGIE, EDUCATION"

Présidente de séance : Bernadette DE VANSSAY, Professeur de Sociologie

Interventions

Bernadette DE VANSSAY : Professeur de Sociologie

"Les sociétés et leurs représentations mentales"

Henri SMETS , Président de l'Association ADEDE⁷

"La sensibilisation aux valeurs liées à l'eau et à la bonne gouvernance"

Jean-Paul OLIVIER, Professeur, ancien conseiller environnement de l'Académie de Nice

"Une approche éducative de l'environnement"

Anne LE STRAT , Présidente de la SAGEP

"Le rôle de l'élu dans les politiques d'éducation à l'eau"

Synthèse des débats

Aucune éducation à l'eau ne peut faire l'économie de la connaissance des rapports culturels à l'environnement, des rapports individuels et locaux à l'espace, de l'histoire du territoire. L'analyse des représentations mentales de l'eau permet de définir des profils d'attitude qui vont faciliter la construction de programmes d'éducation adaptés.

L'eau potable est un bien de grande valeur. Le refus de gérer l'eau comme une marchandise nécessite la mise en place de procédures, d'institutions et de concepts qui agissent sur les comportements pour que chacun contribue à sa bonne gestion et à sa bonne image.

Faute de volonté politique réelle⁸, l'éducation à l'environnement, le "*parent pauvre du monde de l'éducation*"⁹, reste limitée à l'engagement de quelques enseignants. Les expériences pilotes réussies ne semblent pas reproductibles. Les recommandations de l'expertise internationale sont ignorées. Les centres officiels ne semblent pas avoir le temps, les moyens financiers et l'encadrement nécessaire pour assurer les formations souhaitables.

Alors comment mobiliser l'éducation nationale ? Comment former les éducateurs ?

L'élu est un acteur important par son pouvoir de décision et la mise en œuvre des politiques publiques. La volonté politique est un élément essentiel, surtout à l'échelon local, niveau pertinent d'action du fait de la proximité des besoins de terrain. Les collectivités territoriales françaises (et parfois leurs équivalents dans d'autres pays) se sont engagées, par une charte, à s'impliquer dans des projets concernant l'eau et l'assainissement, dans lesquels la sensibilisation des populations est un axe d'intervention souligné. Comment passer d'un programme à une politique ?

L'expérience quotidienne montre que la classe politique manifeste peu d'intérêt pour l'éducation à l'eau et encore moins à l'environnement.

Il faudrait tout faire pour intéresser la société civile et les acteurs locaux pour que cet objectif visant la responsabilisation des populations devienne une priorité.

⁷ Association pour le développement de l'économie et du droit de l'environnement

⁸ Crise de l'eau : Comment en sommes nous arrivés là ? Planète Sciences. 2003. A. OTEHET. Ed. UNESCO.

⁹ Article du Journal Le monde (3/2000) concernant l'action éducative relative à l'environnement de la France.

Face au désintérêt actuel des élus pour les actions éducatives à l'eau des populations, il convient de mettre aussi l'accent sur l'intérêt économique d'une telle démarche. En effet, la transformation d'attitudes gaspilleuses et polluées en comportements économes, respectueux et solidaires peut générer d'importantes économies d'investissement.

Les collectivités territoriales, qui en France ont en charge la gestion de l'eau, peuvent avoir un rôle déterminant pour promouvoir une telle politique. Pour tous les pays, les structures institutionnelles équivalentes sont détentrices d'expérience, de savoirs et savoir-faire dans ce domaine. Elles peuvent constituer des partenaires privilégiés susceptibles de mettre leurs ressources et compétences au service d'une éducation adaptée aux différents territoires, avec leurs spécificités sociales, culturelles et technologiques. L'élu et ces structures institutionnelles peuvent également trouver, dans les actions d'éducation des populations, un excellent moyen pour favoriser une démocratie participative si difficile à mettre en œuvre aujourd'hui.

Une meilleure articulation du rôle de l'Etat et des collectivités locales pourrait s'opérer par le biais de la décentralisation et un transfert de la formation aux collectivités locales.

Mais avec quels moyens ? Une mission pour les communautés de communes en France ?

La société civile peut-elle aussi se mobiliser par le biais des associations ?

Les associations agissent de manière diversifiée, pas toujours coordonnée, dans le domaine éducatif. Surtout orientées vers les enfants, elles n'en touchent pas la totalité, contrairement à l'éducation nationale. D'où la nécessité de créer des partenariats pour organiser des apprentissages fondés sur différentes approches. Leur construction exige du temps, du respect, de la confiance, des compétences.

Notons que dans le cadre des recommandations de la mission Ricard en France, six régions ont été retenues pour tester un programme d'enseignement à l'environnement de vingt heures pour le primaire, le collège et le lycée. Mais cette orientation ne semble pas aller dans le sens souhaité, inlassablement rappelée par les réunions internationales d'experts depuis des décennies, tout particulièrement celles organisées par les Agences des Nations Unies qui recommandent : "*Pas de discipline nouvelle mais des stratégies interdisciplinaires*".

Recommandations ¹⁰

- S'appuyer sur les expériences réussies. Par exemple, à Dijon, il a été réalisé un partenariat entre l'Institut de formation agricole et les associations vecteurs d'une culture de l'eau.
- Mieux utiliser les dynamiques et compétences locales, les aider à se mettre en synergie.
- Eviter l'amateurisme trop répandu, l'éducation est une activité délicate et difficile qui ne peut s'improviser : elle nécessite une formation.
- Insister sur la formation de formateurs et développer des formations mixtes : enseignants et autres partenaires.
- Aider à l'émergence d'une volonté politique claire d'éducation aux questions de l'eau et de l'environnement, pour éviter l'atomisation des moyens.
- Développer les partenariats locaux et régionaux.
- Assurer le suivi et l'évaluation des expérimentations (qu'il ne faut pas multiplier)
- Analyser les représentations mentales locales de l'eau avant de débiter un nouveau programme d'éducation

¹⁰ Cf. les propositions faites au Conseil exécutif de l'UNESCO en Mars 2003 en ANNEXE IV

Propositions d'actions concrètes

- Proposer un colloque sur la pédagogie différenciée dont l'objectif serait de préciser les différentes formes qu'elle peut présenter en fonction des publics, ces publics se différenciant par leur âge, leur culture, leurs activités.
- Faire l'inventaire, au niveau national, des formateurs identifiés notamment par leur spécialité et le type de public concerné.

CONFERENCE

Guy LECLERC, Directeur Développement Durable. PriceWaterHouseCoopers
"Les enjeux financiers du coût de l'eau"

INAUGURATION OFFICIELLE DE L'EXPOSITION "L'EAU PARTAGEE"

Réalisée par les élèves des écoles et collèges de la région dans le cadre des activités pédagogiques sur l'eau proposées par le Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau de la Corniche des Maures. Avec la participation des troupes de musiciens-danseurs "Saaba" (Burkina Faso) et "l'Escandihado" (Cogolin-Grimaud).

V.- Vendredi 20 Juin, matin

* SESSION "EAU, INFORMATION, SOCIETE"

Président de séance : Jean-Claude BOURRET, journaliste de télévision

Intervenants :

Jean-Claude BOURRET, journaliste de télévision

"Impact des média sur l'éducation des publics aux problèmes de l'eau"

Michel ANGLADE, journaliste

"Eau télévisuelle. Réflexion sur la fonction éducatrice de la TV"

Patrice BURGER, Programme Solidarité Eau

"Gestion de la demande en eau en Méditerranée"

Georges OLIVARI, Directeur de la Maison Régionale de l'Eau

"Les crues, un outil d'éducation à l'environnement"

Pierre Jean GAREL, Biologiste Conseil, Directeur honoraire de recherche du CNRS

"Caravane de l'eau. Un projet"

Synthèse

L'information est une des dimensions de l'éducation. Elle doit répondre à des exigences éthiques : fiable, vérifiable, accessible, lisible, adaptée aux publics. Elle doit être aussi diffusée rapidement, notamment au moment de situations de crises, comme les crues. Cette information doit être partagée lorsqu'un bassin versant traverse plusieurs Etats.

Il y a contradiction entre une information "bousculée", en quête d'immédiateté, d'instantanéité, de sensationnel, ... et la nécessité de recul, d'analyse qu'exige la compréhension des questions liées à l'eau. Les experts méconnaissent le fonctionnement de la presse "pressée", prisonnière d'une logique, souvent financière, de l'audimat qui évalue l'audience des chaînes de TV. Les dossiers qu'ils transmettent aux journalistes sont volumineux, techniques, complexes, peu clairs, parfois ennuyeux, souvent difficile à lire. Si on ajoute les désaccords des scientifiques, les problèmes de pouvoir qui favorisent ou déconseillent une information/une stratégie/un colloque/une politique, la détermination du message à transmettre devient difficile à identifier, ... l'importance d'une éducation à l'eau devient alors une évidence.

Les journalistes sont des généralistes, non des spécialistes de sujets tels que l'eau. Les notions d'écosystème, de bassin versant, de zones humides, ... leur sont étrangères.

Il faut donner tous les éléments qui leur permettra de comprendre l'essentiel et d'apprécier le contenu du message à transmettre, son importance, son urgence. Mais il est vrai que la simplification va altérer la pertinence du message.

Un rédacteur en chef peut recevoir une centaine de dossiers en une journée : il y a alors une impossibilité de tout lire, de tout comprendre, de synthétiser le meilleur message.

Une autre question reste posée. Il ne dépend plus du message mais d'un problème qui concerne à la fois la pédagogie et la communication. En effet, les façons dont les questions de l'eau et de l'environnement sont aujourd'hui traitées ne permettent pas toujours à tous les publics de comprendre les enjeux de l'eau.

Ne montre-t-on pas trop "l'eau qui abîme", avec ses images-catastrophes, et pas assez "l'eau que nous abîmons" avec ses conséquences ?

Doit-on continuer à ne parler que des conséquences et éviter de parler surtout de toutes les causes réelles ?

Doit-on continuer à maintenir le silence sur les thérapies incontournables, à commencer par l'obligation d'appliquer les lois ?

Parler plus souvent de la pollution, c'est bien. Parler des causes serait encore mieux. Parler des politiques nécessaires et des conséquences de leur mise en oeuvre mais aussi des conséquences de leur non mise en oeuvre serait encore mieux. Les images synthétisées du monde dont nos enfants vous hériter, en fonction des diverses hypothèses, combleraient l'impossibilité de montrer de vraies images... qui dans bien des cas existent déjà dans certaines parties du monde qui ne sont pas aussi lointaines qu'on ne le croit. Parallèlement, il faudrait aussi montrer les images des expériences réalisées, des progrès obtenus, ... mais aussi de la société nouvelle vers laquelle nous devrions nous orienter.

Ce qui apparaît évident, dans l'immédiat, c'est de promouvoir une réflexion, une recherche sur les meilleurs slogans, les meilleures démarches journalistiques, les moyens éducatifs devant assurer l'information, la sensibilisation, la responsabilisation des citoyens sur ces phénomènes complexes et délicats qui dégradent nos ressources en eau et l'environnement. Il faudra arriver à montrer toutes les causes réelles et les solutions nécessaires.

Une "caravane de l'eau" pour aller au devant des différents publics constitue aussi une stratégie à retenir pour informer le public. Son objectif étant de sensibiliser et responsabiliser le visiteur, en partant de ses propres représentations. L'équipe créative doit être pluridisciplinaire.

Notons aussi, qu'il faudrait également développer la *culture du risque* pour que les publics fassent des choix en connaissance de cause. Il s'agit de responsabiliser les gens.

Recommandations

- Faciliter les initiatives visant à accroître l'efficacité de l'action journalistique sur le thème de l'eau et de l'environnement.
- Faire des choix, ne pas vouloir tout dire, se raccrocher à l'actualité.
- Insister sur le rôle éducatif de l'information dans toute sa dimension éthique.
- Privilégier la compréhension des origines des situations de crises par rapport à leurs conséquences tout en promouvant les solutions possibles.
- Développer une culture du risque permettant aux publics de faire des choix raisonnés.

Propositions d'actions concrètes

- Concevoir une fiche "travailler avec la presse" pour aider la rédaction d'une information journalistique. Comment présenter un dossier presse ? Quelles images choisir ? Quelles images filmer ? Quelles sont les clés pour passer d'une information scientifique à une information grand public ?
- Imaginer un slogan et un logo pour une campagne d'information et de sensibilisation du grand public aux questions de l'eau, au niveau national ou international.
- Créer un site Internet de dialogue sur les questions d'eau, piloté par un comité d'éthique chargé de valider les textes en ligne et donnant aux journalistes des idées de reportages.
- Promouvoir des rencontres, avec les journalistes, voire des séminaires sur la question de l'eau, sur la normalisation du vocabulaire, la simplification de la terminologie, ... afin de faciliter la médiatisation de l'information.

Une observation issue de réunions informelles

La collecte d'informations caractéristiques de la gestion des ressources en eau auprès de tous les organismes publics ou privés, nationaux ou intergouvernementaux, est relativement difficile, parfois impossible suivant les pays. De plus, l'analyse comparée de ces données ou des interprétations faites montre des différences assez déroutantes. Ceci rejoint les constats (Rapports GEO 2000) faits sur la qualité des données numériques que l'on retrouve dans de nombreux documents, qualité qui est souvent liée aux difficultés de nature scientifique pour déterminer ces données.

Il faut donc être prudent quant aux interprétations que l'on peut faire de toutes ces informations.

D'où la proposition :

- Promouvoir une campagne internationale de révision/actualisation des données caractérisant l'existant en matière de gestion des ressources nationales et régionales.

A l'heure du repas, les participants au colloque sont allés à la rencontre des centaines d'enfants des écoles qui transportaient à travers la ville de Cogolin une guirlande géante de gouttes d'eau qu'ils avaient illustrées de dessins et de textes. Chaque participant a reçu des mains des enfants une de ces gouttes d'eau, souvenir et symbole d'une eau partagée.

VI.- Vendredi 20 Juin, après midi

SESSION "LE TRAVAIL DES AUTRES"

Président de séance : Jean VERGNES, consultant UNESCO et MAE pour l'eau et l'éducation

Intervenants

Jean VERGNES, consultant UNESCO et MAE pour l'eau et l'éducation

Le travail des autres. Des informations oubliées

Armelle BERNARD SYLVESTRE, Responsable communication de la SAGEP

Le programme éducation eau et environnement de la SAGEP

Philippe ZANIN, Président du Réseau Méditerranéen des Ecoles d'Ingénieurs

Formation au développement durable et maîtrise de l'eau

Gaëlle LE BLOA, Mission pédagogique du Parc Naturel Régional du Lubéron

Sensibiliser les générations futures à une meilleure prise en compte de l'environnement

Binto OUEDRAOGO, Ministère Enseignement de base et Alphabétisation du Burkina Faso

La gestion de l'eau et l'éducation environnementale dans les documents pédagogiques

Bernard DOBRENKO, Professeur de Droit, CRIDEAU

Pour une démarche interdisciplinaire à l'Université

Anastasia KOIA, Parthena SKENDERIDOU, Pashalina STYLIANOU, Fani VLAHOU

The project of Environment Education Centers in Greece

Synthèse

* Les travaux réalisés par l'expertise internationale sur la crise mondiale de l'eau constituent une base importante de connaissances pluridisciplinaires. Une grande partie du contenu de cette base est ignorée. Quelles en sont les principales causes ?

- Absence d'étude sur les moyens nécessaires pour parvenir à diffuser efficacement des propositions/recommandations vers la société civile et les centres de décision.
- Volonté politique insuffisante pour prendre toutes les mesures nécessaires, notamment l'éducation de la société civile, pour assurer une gestion durable des ressources en eau, une étape conduisant vers un développement durable.
- Ignorance des règles de communication de l'information pour réussir sa diffusion.
- Qualité/interprétation scientifique douteuse de certaines données de l'eau.
- Difficultés pour développer des enseignements pluridisciplinaires et une approche interdisciplinaire des problèmes posés.
- Répétitions régulières des mêmes recommandations et propositions d'actions par les grands Forums mondiaux¹¹ et absences d'indications pour les réaliser.

¹¹ "En quoi les Objectifs de la Déclaration du Millénaire diffèrent-ils des autres engagements qui sont autant de promesses non tenues depuis cinquante ans (Courrier international 56. Extrait de l'Economist). Les 8 objectifs de cette Déclaration, votée par 189 Nations lors d'une Assemblée générale de l'ONU (9/2000), étaient très ambitieux (utopiques) : globalement ils se proposaient de réduire la pauvreté du Monde en 15 ans. Les Forums de Johannesburg et de Kyoto les ont repris et accrus les objectifs... Des engagements dont les lendemains dépendront de la réponse donnée à la question des moyens réellement affectés pour y parvenir ... une question qui est restée posée dans les trois célèbres réunions (ONU, Johannesburg, Kyoto).

* Le programme d'éducation à l'environnement et à l'eau développé par la SAGEP depuis 1989, est destiné aux enfants des écoles parisiennes. L'approche globale et transdisciplinaire vise à sensibiliser les enfants à la préservation de l'eau dans une démarche d'éducation citoyenne. Cette expérience apporte la démonstration qu'une volonté politique peut mobiliser des moyens humains et financiers au service d'un programme d'envergure d'éducation à l'eau et l'environnement. Ses actions de coopération avec le village de Gory, au Mali, permet de mesurer tout l'intérêt d'accompagner des projets techniques d'alimentation en eau d'actions fortes d'éducation et de formation, dans le cadre d'un partenariat entre les enseignants français et maliens, de manière à les adapter au plus près des réalités de terrain.

* Le réseau RMEI met à profit la dynamique du réseau pour avoir une approche de formation interdisciplinaire des futurs cadres politiques, scientifiques, pédagogiques... Il cherche à former un nouveau profil d'ingénieurs capables d'avoir une approche systémique interdisciplinaire et innovante, non seulement dans le domaine technologique, mais aussi social et culturel. Autre action possible : alimenter le site de veille journalistique déjà évoqué.

* La présentation du réseau des 17 centres d'éducation environnementale mis en place par le gouvernement grec montre qu'il est possible de mettre en œuvre une politique nationale d'éducation à l'eau et l'environnement coordonnée. De nombreux enseignements sont à tirer de cette expérience par tous les acteurs et décideurs qui souhaitent s'engager dans une stratégie de développement de réseaux d'éducation à l'environnement.

* L'expérience menée par la mission pédagogique du Parc Naturel Régional du Lubéron permet de mesurer le grand intérêt de relier les politiques d'aménagement du territoire à des actions d'éducation à l'environnement. Elle est aussi l'illustration d'un partenariat réussi entre le gestionnaire du Parc et l'Education Nationale.

* Au Burkina Faso, comme les autres pays, les problèmes de environnement préoccupent les acteurs de l'éducation, mais les actions sont menées de façon dispersée. Ces problèmes semblent pour le moment négligés dans les documents pédagogiques. La dimension éducative devrait constituer un volet des échanges de coopération Nord/Sud, notamment dans l'accompagnement de projets techniques, en étroite relation avec le Ministère de l'Education qui a un rôle de coordination (définition des programmes, manuels et ressources pédagogiques,...).

* Un constat du CRIDEAU (Centre de Recherche Interdisciplinaire en Droit de l'Environnement, de l'Aménagement et de l'Urbanisme) :

Les politiques publiques ne répondent pas au besoin d'éthique dans le domaine de l'eau. La notion de développement durable est dévoyée de son sens pour justifier la croissance. Des valeurs et des données universelles peuvent être introduites dans le droit en faisant appel à l'interdisciplinarité : dignité humaine, préservation des écosystèmes,... La mise en œuvre de l'interdisciplinarité, indispensable pour comprendre/résoudre la complexité de l'eau, est difficile.

Elle est liée à la volonté des universitaires à diminuer le "cloisonnement" existant à l'Université mais aussi aux moyens financiers pouvant être mis en œuvre.

Trois stratégies sont identifiées pour mettre en œuvre cette interdisciplinarité :

- Créer des pôles de compétences permettant d'associer facultés, universités et laboratoires dans les domaines de la formation et de la recherche.

- Faire émerger des projets de recherche transversaux, en commençant par le CNRS.

- Expérimenter l'interdisciplinarité, le CRIDEAU pouvant jouer le rôle de centre d'expérimentation.

Recommandations

- Favoriser l'adaptation des pratiques relevant de l'Education Relative à l'Environnement (ERE) aux propositions de l'expertise internationale et aux besoins de la société.
- Promouvoir des enseignements pluridisciplinaires et des approches interdisciplinaires en prenant en compte les actions réalisées en France (CRIDEAU, Ecoles d'architecture, Réseau REIM, ...) et dans les pays étrangers (Canada, ...).
- Développer des relations suivies, en particulier des débats et des séminaires, entre les responsables institutionnels nationaux ou locaux et une expertise pluridisciplinaire en vue de la réalisation de projets, de programmes, de politiques.
- Tenir compte de cette approche pluridisciplinaire dans l'attribution des responsabilités internationales, nationales ou locales.

Propositions d'actions concrètes

- Création d'un réseau d'expertise pluridisciplinaire sur le thème de l'éducation à une éthique de l'eau des populations. Principaux objectifs de ce réseau :
 - Diffuser les recommandations et propositions d'actions du colloque de Cogolin.
 - Réaliser une synthèse des principales recommandations faites sur l'eau ou l'environnement depuis trente ans par les organisations intergouvernementales.
 - Faire un inventaire des actions nationales concrètes, formelles et informelles, d'éducation en matière d'eau ou d'environnement. Proposer une analyse comparée.
 - Diffuser les informations précédentes et les propositions des réunions d'experts.
 - Promouvoir la mise en commun des informations relatives à l'éducation et à la recherche.
- Identifier un projet régional (pays du Sahel et de la Méditerranée) relatif à l'éducation des populations à une éthique de l'eau visant le développement d'une citoyenneté¹² responsable (ou, autant faire ce peu, la responsabilité individuelle) quant aux ressources naturelles. Sa mise en œuvre expérimentale peut constituer une aide à la conception de politiques nationales d'éducation relative à l'eau des pays concernés.

A l'issue de cette deuxième journée, les congressistes ont assisté à un spectacle donné par les enfants des écoles de Cogolin. Dans la soirée, un concert de musique classique a été donné par le pianiste Thierry JAM accompagné des élèves de l'école de Musique intercommunale ROSTROPOVITCH-LANDOWSKI.

¹² "On ne peut dissocier éducation à l'environnement et citoyenneté. Non pas la citoyenneté de celui qui se contente d'appliquer les lois, mais celle qui permet de pratiquer le débat, base de toute démocratie". Le Monde (3/2000)